

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2018 est adopté à l'unanimité

1 _ Adhésions SIDEN-SIAN

Adopté à l'unanimité

20H07 Arrivée de Monsieur BEUN Mathias

2 – Décisions modificatives

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN souhaite savoir à quoi correspondent les frais d'études

M LE MAIRE indique que ce sont les frais d'études de la collégiale.

M CATTOEN souhaite également savoir à quoi correspond la décision modificative : autres bâtiments publics.

M LE MAIRE précise que ce sont des décisions modificatives pour le moulin, la collégiale

3 – Réaménagement dette – Grand Hainaut

Adopté à l'unanimité

4 – Tableau des effectifs

Modification de 3 postes : Adopté à l'unanimité

Fermeture d'un poste : Adopté à l'unanimité

Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise : Adopté à l'unanimité

Ouverture d'un poste de technicien : Adopté par 15 voix pour et 3 voix contre (M CATTOEN, M ROUGANE CAP, MME DUQUENNE)

MME DUQUENNE interroge sur la modification de poste « adjoint administratif »

MME BRAME précise que cela correspond au poste d'A.S.V.P

M CATTOEN se questionne sur le poste d'agent de maîtrise qui est pourvu. Est-ce une deuxième ouverture ?

MME BRAME indique que le poste d'agent de maîtrise est pourvu. L'agent est actuellement en accident de travail et prendra sa retraite prochainement. L'ouverture de poste nous permettra d'anticiper le recrutement.

M CATTOEN stipule que le groupe minoritaire ne voit pas l'utilité d'ouvrir un poste de technicien et précise qu'il était déjà contre il y a 5 ans.

5 – Borne de recharge électrique place Vandamme

Adopté par 16 voix pour, 1 voix contre (M BOSQUILLON DE JENLIS) et 1 abstention (M POTISEK F)

M POTISEK indique qu'il aurait souhaité que le lieu soit décidé avec la future implantation de la place Vandamme.

MME VANHOVE, MME DUQUENNE, M CATTOEN sont d'accord avec M POTISEK

M COTREZ précise que les travaux sont prévus prochainement, il faut profiter des travaux d'enfouissement pour le coût. L'implantation se fera dans l'angle au niveau du : 25 place Vandamme

6 – Travaux réseau télécommunication – EP Place Vandamme

Adopté à l'unanimité

M COTREZ indique que les conduites d'eau Noréade seront remplacées, France Télécom et ERDF enfouiront leurs réseaux qui sont vétustes (actuellement sur les murs d'habitations ou en sous terrain)

Les travaux devraient débuter mi-octobre

7 – Restauration façades

Adopté à l'unanimité

8 – Exonération taxe sur les spectacles

Adopté à l'unanimité

9 – Subventions

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN remarque que l'urban-trail aura une subvention de 2.000€ et que l'association C.C.C a une subvention de 900€ pour 2 courses par an. Il demande à la commission associations de revoir les critères d'attribution.

MME DEQUIDT stipule qu'un travail sera fait en commission et indique que la subvention de l'urban-trail sera attribuée après présentation du bilan de l'action.

M CATTOEN questionne sur la subvention de l'AFN.

MME DEQUIDT indique que le président ne pouvait pas rendre le dossier en temps pour raisons professionnel et personnel.

QUESTIONS DIVERSES

M CATTOEN indique que le département a baissé les impôts de 2% et que la CCFI a augmenté de 2%.

M LE MAIRE précise que la CCFI l'avait annoncé.

M CATTOEN demande quel a été le vote de l'élu communautaire.

M POTISEK indique qu'il a été pour.

M CATTOEN constate que tout le monde se réjouit de l'élection de Cassel au village préféré des français mais remarque qu'il y a un problème pour les touristes devant aller aux WC.

Il indique également que les panneaux d'informations des remparts ont été vandalisés, il serait bien de les refaire.

M COTREZ stipule que nous sommes du même avis.

M FANTINO indique que les dossiers concernant les panneaux d'informations des remparts sont introuvables ou inexistant.

M CATTOEN précise que le saule têtard du jardin public est vandalisé (coup de couteaux), le policier municipal devrait être plus présent.

M CLYTI fait un retour sur le banquet des aînés : retour très positif sur le repas et l'animation. 200 personnes étaient présentes.

M COTREZ rappelle la réunion publique du jeudi 4 octobre concernant les travaux de la place Vandamme. Elle aura lieu à 19h30 salle polyvalente.

MME VANHOVE indique que le départ du voyage des aînés en Bretagne organisé par le CCAS est prévu le 6 octobre.

Elle rappelle la reconduction des dimanches à thèmes (musique, danse ...)

Elle indique que le CCAS a recruté un service civique.

Et précise que le « dépanne café » fonctionne très bien.

Fin de séance : 21h